

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'amicale boules de Villette-sur-Ain du vendredi 21 octobre 2022

Le 21 octobre 2022 à 18h30, les licencié(e)s de l'AMICALE BOULES DE VILLETTE-sur-AIN, se sont réunis en assemblée générale au Foyer Rural des Rives de l'AIN 01320 VILLETTE SUR AIN.

Présents : Mesdames Solange THINET, Huguette JACQUEMOT, Brigitte PULCINI.

Messieurs Joël RIGOLLET, Philippe REVERDY, Olivier SPANNENTE, Lionel BARATIER, Louis THINET, Gilbert L'HERBETTE, Jean Philippe LEPOMBY, Pierre-Charles JACQUET, Michel LONCHAMP.

Excusé(e)s : Aminetta YAFFA (procuration à Philippe REVERDY), Yoann FLACHER.

Absents : Mme Christine DUFOUR, M. Bernard URBAN.

Messieurs Jean Pierre HUMBERT (Maire) et Philippe PETIT (1^{er} Adjoint), Madame Françoise SPANNANTE (3^{ème} Adjoint) représentent la commune.

Madame Brigitte PULCINI est désignée secrétaire de séance.

Le président Joël RIGOLLET ouvre la séance.

RAPPORT MORAL présenté par Monsieur Olivier SPANNENTE (secrétaire)

L'amicale compte 16 licenciés : 5 femmes et 11 hommes.

Dont 11 licences compétitions et 5 licences loisirs.

Durant l'année 2021-2022, nous avons participé à une dizaine de concours :

Fédérales 2 équipes : une seule à pu participer, l'autre pour des raisons techniques n'a pas pu jouer.

AS : Priay, Dompierre/Veyle, Chatillon la Palud, Chalamont, Villereversure, Vonnas.

Nous avons organisé 2 manifestations :

- Vente de cochonnaille le 27 novembre 2021
- Repas moules/frites le 19 mars 2022

But d'honneur au mois d'août remporté par Lionel.

2 concours sur la commune annulés : l'un à cause de la pluie, et l'autre pas assez d'équipes inscrites (revoir la diffusion de l'information auprès des autres clubs).

Nous avons installé une boîte à clef à code, pour accès aux jeux de boules. Désormais tous les licenciés peuvent avoir accès pour s'entraîner.

RAPPORT FINANCIER présenté par Monsieur Philippe REVERDY (trésorier)

Arrêté des comptes au 21 octobre 2022.

LIVRET A	1 959,55 €
Compte Courant CA	1 795,50 €
Reste en caisse	245,00 €
TOTAL	4 000,05 €

Résultat des 2 manifestations :

Vente de cochonnaille : bénéfice 401,89 €

Repas moules/frites : bénéfice : 630,77 €

Bilan financier adopté à l'unanimité.

PROJET SAISON 2022/2023

Monsieur Joël RIGOLLET propose de remplacer la vente de cochonnaille du 26 novembre 2022 par une vente de choucroute : la majorité est d'accord pour ce changement.

Organisation Championnat le 18 mars 2023 (l'amicale gérera la buvette et les repas)

Le repas moules/frites et reconduit pour 2023 à la date du 25 mars.

Réserver Salle du haut pour le 18 mars 2023 et le 25 mars 2023, Monsieur le Maire nous demande de faire un courrier circonstancié pour obtenir la gratuité exceptionnellement pour 2 locations étant donné que nous avons droit qu'à une seule sur l'année. Réserver les salles auprès de la secrétaire de mairie.

Vendredi 23 juin à 18h00 concours organisé sur la commune.

Lundi 3 juillet concours loisir vétéran

Vendredi 25 août but d'Honneur à Villette-sur-Ain

Samedi 23 septembre 2023 concours sur invitation.

Coût des licences pour la saison 2022/2023

Licences compétition : 65 €

Licences loisirs : 35 €

Calendrier : + 5 €

Proposition d'acheter des vestes pour les licenciés, participation de 50 % par l'amicale.

Veste polaire environ 25 €

Veste environ 38

Veste avec capuche environ 64

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec Olivier pour choisir leur taille.

Monsieur Joël RIGOLLET lève la séance à 19h30, et nous propose de partager un apéritif dinatoire.